

**INTERVENTION A LA XI I^{EME} SESSION DE LA COMMISSION
SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CSD-12)
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR HENRI DJOMBO, MINISTRE DE
L'ECONOMIE FORESTIERE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA REPUBLIQUE DU CONGO**

NEW YORK, 29 AVRIL 2004

MONSIEUR LE PRESIDENT,

MESDAMES ET MESSIEURS !

LA DELEGATION DU CONGO QUE JE CONDUIS FAIT SIENNE LA DECLARATION DU QUATAR, AU NOM DU GROUPE DES 77 + LA CHINE SUR L`ENSEMBLE DES MESURES VISANT:

- (I) A APPORTER DE L`EAU POTABLE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE DES POPULATIONS VIVANT EN MILIEU RURAL;
- (II) A RENDRE ACCESSIBLE LES SERVICES D`ASSAINISSEMENT ADEQUATS EN MILIEUX URBAIN ET RURAL;
- (III) A RESOUDRE L`EPINEUX PROBLEME DU LOGEMENT EN METTANT L`ACCENT SUR LES NORMES D`HABITAT INTERNATIONNALEMENT ADMISES.

PAR AILLEURS, LE GOUVERNEMENT DU CONGO SOUSCRIT A L`INITIATIVE DE L`UNION EUROPEENNE QUI VISE A SOUTENIR LES EFFORTS EN FAVEUR DES ACTIONS VISANT A RECHERCHER DES SOLUTIONS DURABLES POUR LES PROBLEMES DU DESSECHEMENT DU LAC TCHAD, PUIS A APPORTER SA CONTRIBUTION LORS DES CONFERENCES ANNUELLES PREVUES A CET EFFET.

EN CE QUI CONCERNE MON PAYS, UN ACCENT PARTICULIER EST PORTE SUR:

- LA REHABILITATION ET L`EXTENSION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION D`EAU DANS LES GRANDS CENTRES URBAINS ET DANS LES CENTRES SECONDAIRES;
- LA CREATION D`UNE BANQUE DE L`HABITAT AVEC L`APPUI DE L`UN-HABITAT;
- LA REFORME DE LA LEGISLATION FONCIERE;
- L`ACTUALISATION DES SCHEMAS ET DES PLANS CADASTRAUX.

UN VASTE PROGRAMME D`ADDUCTION D`EAU POTABLE EN MILIEUX URBAIN ET RURAL EST EN COURS. LANCE AVEC L`APPUI DE LA COOPERATION JAPONAISE, CE PROGRAMME EST EXECUTE ACTUELLEMENT A PARTIR DES MOYENS PROPRES DU GOUVERNEMENT ET MERITE D`ETRE POURSUIVI EN UTILISANT DES TECHNOLOGIES SIMPLES ET ADAPTEES, A TIRER DE LA COOPERATION SUD-SUD, ET EN ASSOCIANT LES ONG DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS.

PROMULGUE EN 2003, LE NOUVEAU CODE DE L`EAU CONSTITUE LA BASE LEGALE DEVANT ASSURER UN ACCES A L`EAU A TOUS, UNE GESTION ET UNE PRODUCTION A MOINDRE COUTS DES SERVICES DE DISTRIBUTION D`EAU. EN OUTRE, NOUS ESPERONS QUE LA PRIVATISATION DE LA SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D`EAU CONTRIBUERA A CET ACCES, ET QUE L`OUVERTURE A LA CONCURRENCE SUSCITERA LA DIVERSITE D`OPERATEURS DANS LE SECTEUR.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

LE BASSIN DU CONGO, QUI COUVRE UNE SUPERFICIE TOTALE DE 200 MILLIONS HA, EST DOMINE PAR UNE FORET DENSE HUMIDE REPRESENTANT LE SECOND POU MON ECOLOGIQUE DU MONDE. CE BASSIN RENFERME UNE RICHESSE BIOLOGIQUE, CONSTITUEE PAR UN RESEAU HYDROLOGIQUE IMPORTANT, COMPRENANT LES BASSINS FLUVIAUX DU CONGO ET DE L'OGOOUE.

C'EST POURQUOI IL ME PLAIT DE SOLLICITER QU'UNE ATTENTION PARTICULIERE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE SOIT PORTEE SUR L'AMENAGEMENT ET L'UTILISATION DU FLEUVE CONGO ET DE SES AFFLUENTS, NOTAMMENT CONCERNANT LE DRAGAGE DES COURS D'EAU, L'IRRIGATION A DES FINS AGRICOLES, LA FOURNITURE D'EAU POTABLE, L'ENERGIE HYDROELECTRIQUE, ET LA LUTTE CONTRE LES PLANTES FLOTTANTES ENVAHISSANTES.

PAR AILLEURS, LE PROJET DE TRANSFERT D'UNE PARTIE DES EAUX DE L'OUBANGUI VERS LE LAC TCHAD, DONT IES ETUDES DE FAISABILITE SONT PREVUES, DEVRA EGALEMENT PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET STIMULER UNE CONCERTATION PERMANENTE ENTRE LES ETATS RIVERAINS, ASSISTES DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT.

AINSI, COMME CELA A DEJA ETE INDIQUE A OUAGADOUGOU, EN OCTOBRE 2003, LORS DE LA 2^{EME} REUNION DU COMITE DIRECTEUR DES MINISTRES AFRICAINS CHARGES DE L'EAU (AMCOW), CONFIRME PAR LE 8^{EME} FORUM/CONSEIL EXTRAORDINAIRE DU PNUE (JEJU, MARS 2004), PUIS REAFFIRME ICI MEME PAR LA DELEGATION DE L'IRLANDE AUX NOMS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE, LE CONGO EST IMPLIQUE A TOUTES LES INITIATIVES CONCERNANT LE BASSIN DU LAC TCHAD, UN DES 5 BASSINS RETENUS A CET EFFET.

DANS LE CADRE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU, IL EST SOUHAITABLE QUE SOIENT EVALUES, A PARTIR DES EXPERIENCES « ECO-SAN », LES BESOINS EN EAU POTABLE DISPONIBLE ET EN INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT DANS LES PAYS EN POST-CONFLIT D'AFRIQUE.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE ET DU SOMMET DE JOHANNESBURG NE SERONT ATTEINTS QUE SI DES APPUIS FINANCIERS DURABLES SONT MIS EN PLACE POUR SOUTENIR LES PROGRAMMES NATIONAUX D'ACCES A L'EAU. A CET EFFET, COMME IL EN EST DE L'ENVIRONNEMENT EN GENERAL, NOUS SUGGERONS QUE DES MECANISMES NOVATEURS SOIENT EXploRES ET MIS EN ŒUVRE POUR CONSTITUER DES SOURCES SURES DE FINANCEMENT DE PROJETS BIEN DEFINIS:

- 1- LA DETTE ACTUELLE DE NOS PAYS A ECHANGER CONTRE LES SERVICES ECOLOGIQUES, D'ASSAINISSEMENT ET DE FOURNITURE D'EAU
- 2- L'OCTROI DE CREDITS LONG TERME, A FAIBLES TAUX D'INTERETS.

EN PROPOSANT QUE CES MECANISMES SOIENT FASSENT L'OBJET D'UNE RECOMMANDATION PARTICUMIERE DE LA PRESENTE SESSION DE LA COMMISSION, JE VOUS REMERCIE !